



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Plan de croissance de l'économie touristique



Schéma Régional de Développement Touristique 2017-2022

**Extrait livret 2 : programme ACE**

**Mise à jour octobre 2019 pour la période 2020 à 2022**



## Programme n°6 – ACE

**Programme "Attract Congresses and Events" Provence-Alpes-Côte d'Azur, terre d'accueil de grands événements : identifier, attirer et accueillir les événements économiques à fort potentiel**

Périmètre et objectifs du programme	Liens avec la stratégie du SRDT (Livret 1)
<p>Atouts majeurs pour le développement économique de notre région, les événements économiques (notamment les congrès, les salons professionnels et les conventions d'affaires) génèrent de fortes fréquentations touristiques et induisent d'importantes retombées en matière économique et d'emploi pour le territoire.</p> <p>Ce type d'événement constitue également un important levier d'attractivité pour le territoire. Il contribue à valoriser le tissu économique et scientifique de la région, améliore sa visibilité et son rayonnement international en tant que destination touristique dans les médias, renforce son identité et développe son image à travers la représentation que peut se faire le congressiste ou participant à un salon sur la ville hôte.</p> <p>Il structure et ancre durablement les filières économiques et favorise le développement commercial à l'international des entreprises régionales.</p> <p>C'est pourquoi, face à une concurrence accrue des pays voisins, la Région souhaite stimuler l'industrie des rencontres et des événements professionnels dans notre région, au moyen d'un programme ambitieux visant à conquérir, accueillir et monter en gamme des événements économiques présentant un caractère structurant pour nos filières d'excellence et générant des retombées importantes pour le territoire.</p>	<p><b>1.4</b> : Conquérir et accueillir de grands événements.</p> <p><b>1.5</b> : Accompagner la croissance des filières prioritaires.</p> <p><b>3.5</b> : Faire émerger les modèles d'une économie expérientielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur.</p>
	<p><b>Liens avec les autres programmes du SRDT (Livret 2)</b></p>
	<p>Programmes MARK et NEXT</p>
	<p><b>Liens avec le SRDE-II</b></p> <p>Développer l'attractivité régionale : objectif identifié pour la filière Tourisme, Culture, Art de vivre, Sport inscrit au sein de l'OIR Tourisme et Industries culturelles et pouvant contribuer aux 8 OIR</p>
<p><b>Objectifs cibles pour 2022</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Obj 1 : Construire une démarche proactive et structurée au niveau régional qui permette de fédérer efficacement l'ensemble des acteurs</b></li> <li>➤ <b>Obj 2 : Attirer un événement économique majeur par filière stratégique régionale, en lien avec les 8 Opérations d'Intérêt Régional</b></li> </ul>

La structuration et l'état d'avancement du programme pour 2019-2022	
<b>Les actions et dispositifs terminés</b>	
➤ <i>Contrat de destination « Côte d'Azur France : terre d'événements » : dynamique intégrée au sein du Contrat de marque Côte d'Azur France</i>	
<b>Les actions et dispositifs en cours</b>	
1/ <i>Appel à projets en faveur de l'accueil et de la conquête de grands événements</i> 2/ <i>Déployer la « Cellule Grands Événements » régionale</i> 3/ <i>Favoriser une exploitation économique offensive des événements</i> 4/ <i>Accompagnement des agences réceptives affaires et promotion d'une offre « bleisure » (affaires+ loisirs) pour fidéliser les congressistes</i>	
<b>Les actions et dispositifs nouveaux</b>	
5/ <i>Émergence d'un incubateur dédié à cette filière</i> 6/ <i>Mise en place de données macro, actualisables et comparables, sur le tourisme d'affaires</i>	

<b>Dispositif 1</b>	<b><i>Appel à projets en faveur de l'accueil et de la conquête de grands événements (Attract Congresses and Events-ACE)</i></b>
COP D'AVANCE	
<p><i>23 événements soutenus, équivalents à 77 720 nuitées et 13 millions de retombées économiques (versus 386 000 € investis) pour le territoire (soit un rapport de 1€ financé via une subvention pour 35 € de retombées en région) - à fin 2018.</i></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les futurs événements économiques structurants sur le territoire, en les incitant à une forte dynamisation et montée en exemplarité de leur organisation ;</li> <li>• Attirer de nouveaux événements économiques, fortement créateurs de valeur pour le territoire, notamment sur des filières stratégiques ou à potentiel ;</li> <li>• Renforcer la fréquentation touristique hors saison et porteuse de retombées économiques importantes (quatre fois supérieures au tourisme d'agrément par individu) .</li> <li>• Soutenir plus spécifiquement les filières stratégiques d'excellence de la région (énergie du futur, silver économie, économie de la mer, thérapies innovantes, naturalité, aéronautique, tourisme et culture...) en lien avec les OIR.</li> </ul> <p><b>Descriptif :</b></p>	

L'intervention régionale se fait sous forme d'une subvention entre 10 000 € et 100 000 €. Elle est fonction de la nature, de la taille et des caractéristiques propres de l'événement en fonction des objectifs cités ci-dessus.

<p><b>Priorités 2019-2022</b></p>	<p>Pour cette seconde période, il est proposé d'ajuster cet appel à projet avec une sélection plus exigeante afin d'accompagner prioritairement les événements à plus forte ajoutée pour le territoire, selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribution des congrès au Plan Climat : priorisation des événements fortement contributeurs en matière de maîtrise énergétique et de développement durable</li> <li>▪ Anticipation de la demande d'accompagnement pour développer en amont une démarche commune et partenariale concertée</li> <li>▪ Accompagnement des organisateurs dans la mobilisation de l'écosystème régional des filières stratégiques sur des événements phares (cf. chantier « Une exploitation économique offensive des événements » de ce programme ACE)</li> <li>▪ Retombées économiques directes et indirectes</li> <li>▪ Permettre la proposition de parcours industriels ou d'entreprises associés au Congrès ou au salon</li> <li>▪ Valorisation de la Région, mais aussi de la politique économique régionale concernée et de la destination Provence Alpes Côte d'Azur</li> <li>▪ Fidélisation des congressistes en communiquant sur les offres des destinations et en leur proposant des offres spécifiques</li> </ul>
<p><b>Pilote opérationnel</b></p>	<p>Région (Service Attractivité et Tourisme)</p>
<p><b>Partenaires</b></p>	<p>Provence Côte d'Azur Events, expert principal</p> <p>Région : Services Développement des Filières Stratégiques, Recherche, Enseignement supérieur, Santé et Innovation, Direction de la Communication et de la Marque</p>
<p><b>Ressources</b></p>	<p>Renouvellement du financement annuel de l'appel à projet</p> <p>Lettres de soutien du Président de la Région pour gagner les candidatures internationales notables.</p> <p>Partenariat étroit avec les métropoles</p> <p>Expertise des adhérents du pôle Provence Côte d'Azur Events</p>
<p><b>Indicateurs</b></p>	<p>Nombre d'événements économiques soutenus</p> <p>Nombre de nuitées et de m<sup>2</sup> bruts d'exposition générés par les événements accompagnés</p> <p>Mesure des retombées économiques à l'euro investi</p> <p>Répartition sectorielle et géographique des événements</p>

	Valorisation régionale et de la destination Provence Alpes Côte d'Azur
<b>Calendrier</b>	2019-2022

<b>Action 2</b>	<b>Déployer la « Cellule Grands Événements » régionale.</b>
<p>La « Cellule Grands Événements » régionale mise en place au premier semestre 2018, a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'accompagner 90 événements, de fédérer 9 financeurs de la Cellule, de prospecter et gagner 7 événements dont 6 internationaux depuis 2018.</li> <li>➤ 20 candidatures renforcés via ACE et gagnés dans la région (10 à Marseille et 10 à Nice), soit 50% de transformation.</li> </ul> <p>Cette cellule constitue une brique opérationnelle du contrat de filière régional Tourisme d'Affaires et de Congrès, voté en mars 2018, autour de la Région, de l'État et de Provence Côte d'Azur Events, qui fédère tous les acteurs et de sa Cellule Grands Événements avec 25 partenaires signataires</p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédérer un écosystème partenarial des professionnels de l'événement en région, pour conquérir de grands événements en lien avec les filières stratégiques.</li> <li>• Renforcer et animer la gouvernance de la filière</li> <li>• Initier de nouveaux outils, structurant et assurant la promotion de la destination</li> </ul> <p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuivre la veille d'influence pour faciliter la conquête des grands événements, des actions de lobbying en faveur de la promotion à l'international de la démarche, incuber des projets événementiels naissants pour les inscrire dans une programmation régionale.</li> <li>➤ Apporter un appui technique et concret à une candidature dans tous ses aspects décisifs : lobbying, offre de service, qualité de service, communication, intégration des opérateurs économiques fluidité des démarches administratives.</li> <li>➤ Proposer un accueil performant et différenciant synonyme de montée en gamme pour la région par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'adoption, diffusion et commercialisation du pack accueil,</li> <li>- L'amélioration de l'expérience client,</li> <li>- Le développement avec les filières proches,</li> <li>- La création de nouvelles offres avec les Tours opérateurs, offre « bleisure » (affaires + loisirs) coordonnée avec les CRT (voir action nouvelle)</li> <li>- La généralisation d'une convention Sécurité Grands Événements aux niveaux départemental et régional pour les événements éligibles</li> <li>- La systématisation de la proposition du Pack accueil dès la démarche de demande de subvention entre la Région et l'organisateur soutenu via le programme ACE.</li> </ul> </li> <li>➤ Accompagner la démarche avec des indicateurs d'évaluation et d'observation</li> </ul>	
<b>Priorités 2019-2022</b>	Renforcer les membres financeurs de la Cellule

	<p>Identifier des événements professionnels stratégiques et les incuber</p> <p>Développer et commercialiser le Pack Accueil</p> <p>Favoriser la commercialisation d'une offre « Bleisure » et des offres de visites d'entreprises en lien avec les événements</p> <p>Rendre effective la convention Sécurité</p> <p>Mettre en place un calculateur des retombées économiques partagé entre les acteurs</p>
<b>Pilote opérationnel</b>	Provence Côte d'Azur Events
<b>Partenaires</b>	Région (Direction de l'Attractivité, du Rayonnement International et de l'Innovation, service Développement des filières stratégiques) Rising SUD, pôles de compétitivité et autres clusters, CRT Côte d'Azur France et CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, État, universités, palais des congrès et offices de tourisme, opérateurs de transport
<b>Ressources</b>	Soutien régional via une subvention et soutien à PCE sur le terrain
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre d'événements identifiés</p> <p>Nombre d'événements accompagnés par la cellule grands événements</p> <p>Nombre d'ambassadeurs relais identifiés</p> <p>Création d'une offre Affaires+ loisirs et valoriser les parcours entreprises (voir action nouvelle)</p> <p>Document de communication Pack Accueil et nombre de conventions signées</p> <p>Signatures officielles de la Convention Sécurité avec les préfets et nombre de conventions mises en place lors des événements</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Pack Accueil et signature Convention Sécurité Grands Événements fin 2019/début 2020</p> <p>Diffusion et conventionnements pack Accueil avec des porteurs de projet 2019-2022</p>

<b>Action 3</b>	<b><i>Favoriser une exploitation économique offensive des événements</i></b>
<p><b><u>Objectifs :</u></b></p> <p>Optimiser les retombées économiques des événements et ancrer davantage les filières stratégiques dans le territoire.</p> <p><b><u>Descriptif :</u></b></p> <p>Un premier travail de collaboration a été engagé via l'appel à projet ACE qui a permis de croiser les regards d'experts, entre PCE, les Opérations d'Intérêt Régional, les clusters (exemple autour de Biofit, d'Euromaritime etc)</p> <p>Accentuer la démarche permettra d'une part de construire ou attirer un événement économique par grande filière stratégique régionale, de faire le lien avec les pôles de compétitivité, de donner tout son</p>	

pois à l'économie touristique, et d'autre part lors des événements ciblés, de se mobiliser collectivement pour valoriser l'écosystème régional de la filière concernée, développer du business et favoriser le rayonnement régional sur le territoire, en France et à l'international

- mobilisation, représentation collective et valorisation des filières d'excellence lors de l'événement,
- anticiper la mise en relation des congressistes potentiellement apporteurs d'affaires avec des entreprises locales, lors des salons professionnels
- détection d'éventuelles implantations d'entreprises exogènes, d'investisseurs ou de talents.

**Cibles :**

Les entreprises des filières stratégiques régionales, les laboratoires de recherche en lien avec ces filières.

<b>Priorités 2019-2022</b>	Systématiser le reporting des lieux événementiels via le calculateur UNIMEV ou a minima via Provence Côte d'azur Events Identifier et proposer des parcours d'entreprises pour les événements économiques les plus significatifs, ainsi que des offres touristiques spécifiques pour les congressistes Systématiser la valorisation institutionnelle et celle de la destination Provence Alpes Côte d'azur dans les grands événements
<b>Pilote opérationnel</b>	Région : DARII/ SATOUR, SRI et SDFS
<b>Partenaires</b>	PCE, RisingSud, Agences de promotion économique et d'attractivité, pôles de compétitivité et autres clusters, universités, consulaires
<b>Ressources</b>	Conventions de partenariat entre la Région et l'organisateur de l'événement Valorisation sur le site web Région Sud
<b>Indicateur</b>	Nombre d'événements en lien avec les filières stratégiques régionales Présence collective des acteurs régionaux lors de l'événements (articles, tribune, stands, page web, diffusion sur réseaux sociaux) Création de contenus économiques sur le site de Provence Côte d'azur Events ??
<b>Calendrier</b>	2019-2022

<b>Action 4</b>	<i>Accompagnement des agences réceptives affaires et promotion d'une offre « bleisure » (affaires+ loisirs) pour fidéliser les congressistes</i>
<p><b><u>Objectifs :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager et soutenir le développement d'agences réceptives basées dans la région</li> <li>• Augmenter la diffusion, la commercialisation et la valorisation des produits touristiques de niches, peu visibles actuellement,</li> <li>• Fidéliser des clientèles affaires en les transformant en clientèles touristiques à court et moyen termes.</li> </ul> <p><b><u>Descriptif :</u></b></p>	

Le soutien à de nombreux congrès et événements via le dispositif ACE peut créer l'opportunité de valoriser et communiquer ces offres directement et rapidement aux clientèles cibles (offres pré ou de prolongation de séjours, offres pour revenir en famille...)

L'écosystème digital mis en place entre CRT et ADT sera mobilisé pour mettre en avant ces offres. Les valeurs portées par les marques de destinations leur seraient associées.

**Cibles :**

Clientèles cibles finales : Congressistes et participants aux salons professionnels

Cibles relais de commercialisation et de promotion de l'offre : Agences de voyage réceptives affaires et organisateurs des salons soutenus financièrement par la Région

<b>Priorités 2019-2022</b>	<p>Identifier les premiers événements pour lesquels cette offre pourrait être mise en place</p> <p>Identifier un premier groupe d'agences réceptives mobilisable</p> <p>Mettre en place avec PCE et le CRT un premier module de communication sur la destination Provence Alpes Côte d'Azur, puis une offre commercialisable une fois les agences réceptives identifiées.</p>
<b>Pilote opérationnel</b>	CRT Provence Alpes Côte d'Azur et Provence Côte d'Azur Events
<b>Partenaires</b>	<p>Structures de promotion touristiques des départements</p> <p>Syndicat National des agences de Voyage</p>
<b>Ressources</b>	<p>Portail des marques.</p> <p>Éléments de communication visuels (film Région Sud, film des marques, film Innovation...)</p> <p>Site Web PCE</p>
<b>Indicateur</b>	Création d'offres de service « bleisure » soit Affaires + Tourisme
<b>Calendrier</b>	2021-2022



Action 5	<i>Émergence d'un incubateur dédié à cette filière</i>
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'attractivité du territoire et booster la création d'événements professionnels (économiques, culturels et sportifs)</li> <li>• Permettre aux créateurs, organisateurs et structures d'accueil d'être plus compétitifs avec une offre de services innovante</li> <li>• Proposer un lieu tangible où s'échangent les visions à long terme sur les métiers de l'événementiel, les futures solutions technologiques, les services nouveaux que pourraient offrir les lieux d'accueil événementiels, les modèles économiques des événements, l'optimisation des retombées économiques, les besoins en formation, initiale et continue des professionnels de ce secteur.</li> </ul> <p><b>Descriptif : Principales étapes :</b></p> <p>Lancement d'une étude de faisabilité portant sur la création d'un incubateur, accélérateur ou centre de formation continue dédié au secteur de l'événementiel comprenant un benchmark d'initiatives similaires, une étude de marché sur les besoins de développement du secteur événementiel, les scénarii d'offre de services, de gouvernance et de modèle économique, la mise en place d'un comité de projet et d'un comité d'experts.</p> <p>Émergence et déploiement de ce nouvel outil de l'écosystème régional d'innovation, le cas échéant</p> <p><b>Cibles :</b></p> <p>Entreprises innovantes (offreurs de solutions, de la start-up à la GE), porteurs de projet (événements à créer ou à développer), PME, Grandes Entreprises du secteur du MICE (Meeting Incentive Conférence and Events) au sens large, collectivités territoriales et lieux d'accueil, individus.</p>	
<b>Pilote opérationnel</b>	Région (Service Attractivité-Tourisme et Service du développement des filières stratégiques)
<b>Partenaires</b>	Provence Côte d'Azur Events, UNIMEV, entreprises de la filière
<b>Ressources</b>	Accompagnement par le plateau de Rising SUD dans le cadre de l'OIR Tourisme et Industries créatives  AMI « Accompagnement de l'innovation touristique »
<b>Indicateurs</b>	Entreprises impliquées dans le projet  Degré de faisabilité du projet
<b>Calendrier</b>	Lancement incubateur fin 2020

<b>Action 6</b>	<b>Mise en place de données macro, actualisables et comparables, sur le tourisme d'affaires</b>
	<p><b>Objectifs</b></p> <p>Mettre en place des données macro, actualisables et comparables, sur le tourisme d'affaires avec une double approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurelle (les lieux d'accueil, les acteurs économiques régionaux, les prestataires...)</li> <li>- Et dynamique (les événements eux-mêmes, les organisateurs, les impacts économiques et environnementaux) =&gt; cf. programme PILOTE</li> </ul> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>L'UNIMEV (syndicat national de l'événementiel) utilise un calculateur de performance des événements » ; les données récoltées sont nationales avec une surreprésentation de l'Île de France ; il s'agit de s'inspirer et de coordonner une méthodologie qui permette le recueil des impacts des événements et la comparabilité des données. Afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mesurer les performances des événements (fréquentation, profils de publics, capacité à créer du business, des échanges académiques, de l'innovation, de l'influence)</li> <li>➤ Évaluer les retombées événementielles et touristiques (économiques, sociales, fiscales)</li> <li>➤ Évaluer le bilan environnemental (empreinte carbone, consommation énergétique, gestion des déchets, initiatives positives)</li> </ul>
<b>Pilote opérationnel</b>	Provence Côte d'Azur Events
<b>Partenaires</b>	Région, UNIMEV, Lieux d'accueil événementiels régionaux, consulaires, CRT Provence Alpes Côte d'Azur (Observation)
<b>Ressources</b>	UNIMEV, AMO Observation
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre d'événements régionaux qui auront abondé le calculateur</p> <p>Nombre de lieux d'accueil régionaux qui auront abondé le calculateur</p>
<b>Calendrier</b>	2019-2020

# Programme n° 7 – FORME

## Formation & Emploi

Périmètre et objectifs du programme	Liens avec la stratégie du SRDT (Livret 1)
<p>Ce programme est dédié aux ressources humaines au cœur de l’attractivité des destinations touristiques et de la performance des entreprises touristiques fondée notamment sur l’excellence du service.</p> <p>Il vise à attirer les compétences nouvelles et favoriser la montée en compétence des professionnels du tourisme d’aujourd’hui et de demain, qu’ils soient dirigeants ou collaborateurs, permanents ou saisonniers, que le chef d’entreprise ait le statut de salarié ou d’indépendant. Il traite ainsi de l’amélioration du professionnalisme et de l’employabilité, de l’adaptation des formations aux besoins des entreprises et des territoires, de la visibilité, lisibilité et simplification d’accès aux actions de professionnalisation, de l’attractivité des métiers, de la facilitation des embauches et de la fidélisation des équipes, de la sécurisation des parcours professionnels.</p>	<p><b>2.1</b> : Favoriser le recrutement et la fidélisation du personnel pour répondre aux tensions rencontrées par les entreprises</p> <p><b>2.2</b> : Contribuer à la montée en compétences des professionnels du secteur pour améliorer la qualité de service et faire face aux mutations</p> <p><b>2.5</b> : Consolider les démarches qualités pour tendre vers l’excellence</p> <p><b>3.6</b> : Promouvoir une offre responsable pour une destination exemplaire</p>
Objectifs cibles pour 2022	<p><b>Liens avec les autres programmes du SRDT (Livret 2)</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réussir la fédération des acteurs de l’écosystème régional de l’emploi et de la formation au sens large (formation initiale, formation continue, actions diverses de professionnalisation - information, sensibilisation...)</li> <li>➤ Acter le programme régional de professionnalisation des acteurs du tourisme et ses priorités</li> <li>➤ Renforcer le savoir-faire numérique et environnemental des professionnels</li> <li>➤ Rapprocher l’offre et la demande d’emplois, de contrats en alternance (apprentissage et qualification), de stages</li> <li>➤ Réduire les vacances de postes et le turn over sur les métiers en tension et favoriser la connaissance et l’image des métiers du secteur tourisme.</li> </ul>	<p>Programmes SMART Destinations, CAPE et PILOTE</p>
	Liens avec le SRDE-II
	<p>Adapter et renforcer la formation pour répondre aux besoins des entreprises</p>

## La structuration et l'état d'avancement du programme pour 2019-2022

### Les actions et dispositifs terminés

- Appel à projets « Créer et structurer l'écosystème valorisant la stratégie RH des entreprises » : dispositif abrogé en mars 2018 à la suite d'une réorientation de la politique régionale et d'un recentrage sur d'autres priorités
- Élaborer un Appel à projets FACIL (Formations Accessibles Continues Innovantes Locales) et un label « Recrutement en confiance » : appel à projets FACIL adopté en octobre 2017 ; abandon du label « Recrutement en confiance » à la suite d'un recentrage sur d'autres priorités
- Construire une offre de professionnalisation touristique visible et lisible : action traitée par l'appel à projet FACIL adopté en octobre 2017 (cf supra)
- Banque Régionale pour l'Emploi et l'Apprentissage (BREA) : plateforme créée en 2017, intégrée en 2019 au site Région Sud « Entreprises Le portail »
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation e-tourisme : priorité de montée en compétence traitée par l'appel à projet FACIL adopté en octobre 2017 (cf supra)
- Se rapprocher des instances de l'État pour faire progresser la formation des jeunes professionnels du tourisme du futur : action de lobbying auprès des ministres concernés abandonnée à la suite d'un recentrage sur d'autres priorités et objectif de l'action traitée via l'action en cours d'accompagnement vers l'excellence du Campus des métiers et des qualifications Tourisme-Hôtellerie-Restauration

### Les actions et dispositifs en cours

- 1/ Mener des actions de promotion des métiers du tourisme et de l'alternance
- 2/ Favoriser la sécurisation des parcours professionnels
- 3/ Accompagner vers l'excellence le Campus des Métiers et des Qualifications Tourisme-Hôtellerie-Restauration

### Les actions et dispositifs nouveaux

- 4/ Chéquier expertise tourisme
- 5/ Plan régional de professionnalisation des acteurs du tourisme
- 6/ Mobilisation et implication dans l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) Tourisme

CDP D'AVANCE

Action 1	<i>Mener des actions de promotion des métiers du tourisme et de l'alternance</i>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Favoriser la réduction des métiers en tension du secteur tourisme notamment dans les branches de l'hôtellerie-café-restauration, l'hôtellerie de plein air, les villages et centres de vacances en renouvelant l'image des professionnels à la réputation parfois controversée.</p> <p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les perspectives de carrière (parcours professionnels de la classe de 4ème au niveau BAC + 5) auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi. Des tournées témoignages de professionnels (y compris de jeunes) dans les collèges et lycées, les écoles de la seconde chance, une diffusion sur les réseaux sociaux seront privilégiées. Le développement des outils, notamment vidéos, sera mutualisé.</li> <li>- Sensibiliser les professionnels à l'intérêt de l'apprentissage</li> <li>- Communiquer auprès des professionnels sur les aides attribuées par France Compétence</li> <li>- Sensibiliser les professionnels à l'intérêt et l'importance d'une immersion des demandeurs d'emploi au sein de leur entreprise et communiquer sur le dispositif Pôle Emploi de « Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel »</li> </ul> <p><b>Cibles tout public :</b></p> <p>Jeunes et autres classes d'âge, familles, enseignants et professionnels de l'orientation, entreprises</p>	
<b>Priorités 2019-2022</b>	Valoriser les perspectives de carrière auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi par des tournées témoignages notamment de jeunes professionnels dans les établissements d'enseignement secondaires et les écoles de la seconde chance et par des vidéos sur les réseaux sociaux.
<b>Pilote opérationnel</b>	Têtes de réseau des professionnels, Campus des métiers et des qualifications Tourisme-Hôtellerie
<b>Partenaires</b>	France Compétence, OPCO, FAF, CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, UMIH, GNI, FRHPA, UNAT, RESO PACA, chambres consulaires, Campus des métiers et des qualifications Tourisme-Hôtellerie-Restauration, Rectorat d'Aix-Marseille et de Nice, Départements, Pôle Emploi, Fédération régionale des Missions locales
<b>Ressources</b>	Soutien potentiel de la Région (Service Accompagnement vers l'Emploi) et de l'Etat, Pôle Emploi Les budgets communication des différents acteurs/les supports de communications Processus de mutualisation des outils et des initiatives
<b>Indicateurs</b>	Nombres de jeunes bénéficiaires des tournées de professionnels dans les établissements et les missions locales Nombre de postes vacants pour les métiers en tension
<b>Calendrier</b>	2020/2022

Action 2	<i>Favoriser la sécurisation des parcours professionnels</i>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Permettre aux employeurs du tourisme en panne de main d'œuvre disponible, opérationnelle et motivée, d'offrir des perspectives de carrière à leurs salariés présents et futurs, qu'ils soient saisonniers ou permanents, à temps partiel ou à temps plein, afin de favoriser recrutement et fidélisation du personnel.</p> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>Accompagner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les managers pour favoriser la déprécarisation des contrats de travail (embauche en CDI ou pour les saisonniers en CDI intermittents), y compris par l'intermédiation des groupements d'employeurs ;</li> <li>- les actifs (en contrat ou demandeurs d'emploi) et les managers pour favoriser l'employabilité des personnels par la VAE (validation des acquis de l'expérience) et par toute autre action de formation notamment la poly activité.</li> </ul> <p><b>Cibles :</b></p> <p>Demandeurs d'emploi, saisonniers, décrocheurs scolaires, professionnels du tourisme, entreprises, groupements d'employeurs, agences d'intérim, branches.</p>	
<b>Priorités 2020-2022</b>	Tester un appel à candidatures pouvant être dénommé « SAS » (« Sécurisation sur l'année des Saisonniers » ou « Stop A la Saisonnalité ») à destination des demandeurs d'emploi ou des jeunes en décrochage scolaire pour sécuriser leur parcours sur une année complète en combinant contrat de travail pour les saisons d'été et d'hiver et formation en intersaison.
<b>Pilote opérationnel</b>	Région (Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Apprentissage, service Attractivité et Tourisme)
<b>Partenaires</b>	Organisations professionnelles, OPCO, FAF, groupements d'employeurs, chambres consulaires, branches
<b>Ressources</b>	Moyens des partenaires
<b>Indicateurs</b>	Nombre de salariés en CDI Nombre de salariés en CDI intermittents Nombre de salariés en CDI par des groupements d'employeurs Nombre de bénéficiaires d'une VAE Nombre de salariés bénéficiaires d'une formation Nombre d'entreprises adhérentes à un groupement d'employeurs
<b>Calendrier</b>	2019 - 2022

<b>Action 3</b>	<b><i>Accompagner vers l'excellence le Campus des Métiers et des Qualifications Tourisme-Hôtellerie-Restauration</i></b>
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'ancrage régional du Campus des Métiers et des Qualifications Tourisme Hôtellerie-Restauration et son rôle fédérateur de l'écosystème de l'emploi et de la formation initiale et de la formation continue.</li> <li>- Encourager le renouvellement du label « Campus des métiers et des qualification » et l'obtention du nouveau label « Campus d'excellence des métiers et des qualifications » par l'entité porteuse du Campus des Métiers et des Qualifications Tourisme-Hôtellerie-Restauration.</li> </ul> <p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir la gouvernance du campus aux représentants régionaux de l'écosystème touristique pour favoriser la synergie entre le monde professionnel et les acteurs de la formation et de l'emploi pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Inventer les métiers de demain et les formations qui y conduiront ou faire évoluer le contenu des formations professionnelles pour répondre aux besoins d'aujourd'hui,</li> <li>o Participer à la centralisation, visibilité et lisibilité de l'offre régionale de formation tourisme initiale et continue auprès des jeunes et des professionnels,</li> <li>o Alimenter en offres et demandes de stage, de contrats d'apprentissage, d'emplois la Banque Régionale de l'Emploi et de l'Apprentissage (BREA),</li> <li>o Modifier les représentations parfois erronées des métiers du tourisme et valoriser les métiers en affichant des parcours professionnels de la classe de 4ème au niveau BAC+5.</li> </ul> </li> <li>- Valoriser à l'international l'expertise et l'ingénierie de formation de Provence-Alpes-Côte d'Azur.</li> </ul> <p><b>Cibles :</b></p> <p>Les familles (parents, élèves, étudiants), les demandeurs d'emploi, les salariés en reconversion, les professionnels de la formation, les professionnels du tourisme, les services de l'orientation et de l'insertion professionnelle.</p>	
<b>Priorités 2019-2022</b>	Structuration en réseau du Campus par l'ouverture de sa gouvernance et de ses groupes de travail aux têtes de réseau régionales du tourisme et de la formation et établissement d'un plan d'actions pluriannuel
<b>Pilote opérationnels</b>	Éducation Nationale et Région (Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Apprentissage, service Attractivité et Tourisme)
<b>Partenaires</b>	CARIF Espace Compétence, COMUE (Communauté Universités et Établissements), universités, établissements scolaires, CFA, centres AFPA, Greta sectoriels Tourisme académiques, Greta ayant des formations THR, organismes de formation privés, Association régionale des directeurs des CFA, , OPCO, FAF, Pôle Emploi, Mission Locale, UMIH (Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie) région, Groupements National des Indépendants de l'hôtellerie-

	restauration Sud, Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air, UNAT, consulaires, CRT, agences de promotion et développement départementales, Fédération régionale des offices de tourisme, groupements d'employeurs
<b>Ressources</b>	Ingénierie Campus, Rectorats, Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Apprentissage, Direction de l'Attractivité, du Rayonnement International et de l'Innovation, CARIF Espaces Compétence/Banque Régionale de l'Offre de Formation (orientationsud.fr)
<b>Indicateurs</b>	Nombre de bénéficiaires d'une orientation par le Campus Nombre de formations nouvelles Nombre de formations en évolution Nombre d'étudiants et de professionnels étrangers accueillis Nombre d'étudiants et de professionnels étrangers formés
<b>Calendrier</b>	2019 - 2022

<b>Action 4</b>	<b>Chéquier expertise tourisme</b>
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider in situ et de manière personnalisée les chefs d'entreprise à relever les défis de la transition digitale et environnementale ;</li> <li>- Favoriser la montée en compétence des professionnels en leur offrant un accompagnement pour cerner leurs besoins et bénéficier d'un temps de consultant expert.</li> </ul> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>Mobiliser et proposer aux professionnels du tourisme les outils de la Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le « Coach digital », qui vise à favoriser la mutation digitale des entreprises de moins de 20 salariés sur un large spectre de thématiques (cybersécurité, e-commerce, gestion et utilisation des données client, réseaux sociaux, webmarketing, outils de gestion interne RH, juridique, comptabilité, etc.) et de missions (stratégie, plan d'action, mise à disposition d'outils, rédaction de cahiers des charges, analyse d'offres commerciales) ;</li> <li>- dans le cadre du « Parcours Performant et responsable » : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le « Chéquier conseil RSE » vise à l'issue d'un autodiagnostic à améliorer la compétitivité et l'attractivité des entreprises par leur engagement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) prenant notamment en compte les impacts environnementaux et sociaux de l'activité ;</li> <li>o 2 chéquiers conseils au service des entreprises ayant un projet d'économie circulaire et couplés à une animation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « chéquier écologie industrielle et territoriale » pour favoriser les coopérations inter-entreprises de mutualisation des équipements, des services ou des ressources (RH, approvisionnement, foncier, énergie, etc.) en vue de les économiser ou de les partager ;</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le « chéquier économie de la fonctionnalité » pour réaliser une étude d'opportunité d'engager l'entreprise à remplacer l'achat d'un bien par l'usage du bien éventuellement en coopération avec d'autres entreprises.</li> </ul> <p><b>Cibles :</b> Chefs d'entreprise.</p>
<b>Pilote opérationnel</b>	Région (Service Smart Région, Service Économie Circulaire et de Proximité, Service Attractivité et Tourisme)
<b>Partenaires</b>	État (DREAL, DIRECCTE), ADEME, chambres consulaires, agences de promotion et de développement touristiques, Fédération régionale des offices de tourisme, chambres consulaires, parcs
<b>Ressources</b>	Chéquier conseil numérique Chéquier conseil RSE
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'entreprises touristiques bénéficiaires des chéquiers Nombre de chefs d'entreprise bénéficiaires de l'expertise Nombre de lauréats du Trophée RSE PACA
<b>Calendrier</b>	2019-2022 (RSE créé, numérique en expérimentation en 2019)

<b>Action 5</b>	<b><i>Plan régional de professionnalisation des acteurs du tourisme</i></b>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Poursuivre et renforcer la dynamique mise en place issue de l'appel à projets FACIL (Formations Accessibles Continues Innovantes Locales) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le professionnalisme et l'employabilité des professionnels du tourisme issus ou non du monde de l'entreprise et quel que soit leur statut ;</li> <li>Capitaliser, centraliser et donner de la visibilité à toutes les initiatives favorisant la montée en compétence des professionnels du tourisme, qu'il s'agisse de formation continue ou d'actions d'information et de sensibilisation ;</li> </ul> <p>Prendre en compte les enjeux des métiers en tension pour lutter contre les vacances de poste et les enjeux du Plan Climat afin de rendre les professionnels du tourisme davantage écoresponsables</p> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>Faire évoluer l'appel à projets FACIL en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élargissant l'offre de formation à d'autres thématiques de montée en compétence,</li> <li>Priorisant les TPE,</li> <li>Simplifiant les modalités d'attribution de l'aide</li> </ul> <p>Mobiliser et relayer auprès des professionnels du tourisme les outils de la Région et de ses partenaires (Rendez-Vous du CRT, MOOC et Artips, outils de la FROT ...), le chéquier conseil numérique et le chéquier conseil RSE (responsabilité sociétale des entreprises).</p>	

Etudier la faisabilité de mise en place d'un programme régional de labellisation des entreprises du tourisme (Tourisme et Handicap, labels environnementaux, Qualité Tourisme, Accueil Vélo)

Lancer un calendrier de l'offre de professionnalisation

**Cibles :**

Chefs d'entreprise salariés et non-salariés, salariés permanents et saisonniers, agents des offices de tourisme publics et privés, demandeurs d'emploi...

<b>Pilote opérationnel</b>	Région (Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Apprentissage & Service Attractivité Tourisme)
<b>Partenaires</b>	Direccte, Pôle Emploi, OPCO, FAF, chambres consulaires, organisations professionnelles, clubs d'entreprises, groupements d'employeurs, Fédération régionale des offices de tourisme, sociétés d'intérim, destinations touristiques (métropoles, agglomérations, autres EPCI, OT), partenaires des filières touristiques prioritaires, CRT Provence Alpes Côte d'Azur, agences départementales de promotion et de développement touristiques, parcs naturels régionaux, parcs nationaux, Campus des métiers et des qualifications Tourisme-Hôtellerie-Restaurant, CNFPT
<b>Indicateurs</b>	Nombre de candidats retenus à l'appel à projets FACIL Nombre de stagiaires (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi) bénéficiaires des formations FACIL Nombre d'heures stagiaires bénéficiaires de l'offre de formation FACIL Nombre de professionnels bénéficiaires d'actions d'information/sensibilisation
<b>Calendrier</b>	2019-2022

<b>Action 6</b>	<p><i>Mobilisation et implication dans l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) Tourisme</i></p> 
-----------------	---

**Objectifs :**

Faire évoluer l'accord-cadre national d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) conclu entre l'État et les branches dont les activités sont liées au tourisme par :

- L'ouverture du partenariat à l'ensemble des fonds d'assurance formation acteurs de la montée en compétence des professionnels du tourisme au-delà des 4 OPCO signataires historiques (FAFIH, AFDAS, UNIFORMATION, AGEFOS-PME) mutant en « Entreprises et salariés des services à forte intensité de main d'œuvre », « AFDAS », « Cohésion sociale », « Entreprises de proximité » ;
- L'élargissement du diagnostic partagé avec une analyse des besoins anticipant les conséquences sur les emplois et les compétences également de la transition écologique et pas seulement des mutations économiques, sociales et démographiques ;

Valoriser Provence-Alpes-Côte d'Azur et favoriser une mise en œuvre dans ses territoires du plan d'actions négocié de l'EDHEC sur la sécurisation des parcours des actifs renforçant leur employabilité, facilitant leur gestion de carrière, fluidifiant leurs recrutements et sécurisant leur mobilité.

**Descriptif :**

- Lobbying auprès de l'Etat afin d'ouvrir l'EDEC :
  - o Aux OPCO des salariés du transport, agrotourisme, agriturisme, plaisance... (Mobilité, Ocapiat, Inter-Industrie, etc.) et aux fonds d'assurance formation (FAF) des dirigeants non-salariés (AGEFICE, FIFPL, VIVEA),
  - o Aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, hausse du prix de l'énergie, économie de la ressource en eau...)
- Faire remonter au niveau national les bonnes pratiques des acteurs et territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les candidatures régionales pour expérimenter les outils co-construits et démarches partagées dans le cadre de l'EDEC.
- Étudier la faisabilité de l'ouverture d'un partenariat État/Région dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Investissement dans les Compétences

**Cibles :**

Salariés du privé, dirigeants non-salariés

<b>Pilote opérationnel</b>	Région (Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Apprentissage & Service Attractivité Tourisme)
<b>Partenaires</b>	État, OPCO, FAF, Régions de France, France Compétence
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'actions découlant de l'EDEC Tourisme mises en œuvre régionalement Nombre d'actions régionales exemplaires retenus par l'EDEC tourisme
<b>Calendrier</b>	2020-2022

# Programme n°8 – PILOTE

## Pilotage, observation et évaluation

Périmètre et objectifs du programme	Liens avec la stratégie du SRDT (Livret 1)
<p>Le programme PILOTE vise à décliner opérationnellement les modalités de pilotage et d’animation du Plan de croissance en favorisant la transversalité des actions publiques et la cohérence des stratégies régionales.</p> <p>PILOTE vise également à se doter d’une véritable capacité d’observation et d’analyse de l’évolution de l’offre, de la fréquentation et de la consommation touristique. Il doit permettre aussi d’être en mesure de réaliser de la veille et de la prospective indispensables pour répondre efficacement aux acteurs de ce secteur d’économie confrontés aux évolutions tendanciennes du tourisme et les accompagner.</p>	<p><b>3.7</b> : Disposer d’un outil régional d’observation et de veille de l’économie touristique régionale</p> <p><b>La Gouvernance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pilotage et l’animation</li> <li>• Le suivi et l’évaluation du Plan de croissance</li> </ul>
Objectifs cibles pour 2022	<p><b>Liens avec les autres programmes du SRDT (Livret 2)</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réussir la mise en œuvre du Plan de croissance de l’économie touristique par un pilotage performant</li> <li>➤ Permettre à tous les acteurs d’être parties prenantes du Plan de croissance</li> <li>➤ Disposer d’une véritable capacité d’observation, de veille et de prospective de l’économie touristique au service du Plan de croissance et des acteurs</li> </ul>	<p>Tous les programmes</p>
	Liens avec le SRDE-II
	<p>Adapter et renforcer la formation pour répondre aux besoins des entreprises</p>

La structuration et l'état d'avancement du programme pour 2019-2022	
<b>Les actions et dispositifs terminés</b>	
<p>➤ <i>Redéfinir les outils, méthodes et modes de pilotage de l'observation et de l'analyse touristique</i></p> <p><i>A noter : travaux prospectifs en cours sur le tourisme et les transports à l'horizon 2030-2050 (Les apports de ce chantier seront mis en œuvre dans le programme SMART).</i></p>	
<b>Les actions et dispositifs en cours</b>	
<p><i>1/ Le pilotage du Plan de croissance touristique et son animation</i></p> <p><i>2/ Le suivi et l'évaluation du Plan de croissance touristique</i></p> <p><i>3/ La gestion d'un dispositif d'enquêtes annuelles</i></p> <p><i>4/ Le déploiement d'un outil de mesure de l'activité économique des entreprises et de l'investissement</i></p>	
<b>Les actions et dispositifs nouveaux</b>	
<p><i>5/ Compléter les apports de l'enquête clientèle par des enquêtes thématiques ciblées</i></p> <p><i>6/ Capitaliser sur les apports de l'AMO Observation, volet Data Mining, pour renforcer la capacité d'observation</i></p> <p><i>7/ Pour un volet investissement touristique au Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027</i></p>	

Action 1	Le pilotage du Plan de croissance touristique et son animation
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Piloter le Plan de croissance de façon efficace et collective</li> <li>• Animer et faire vivre le Plan de croissance en mobilisant les acteurs</li> </ul> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>L'animation s'appuiera sur des rencontres spécifiques la Région et ses partenaires organisées selon les thématiques et l'actualité économique.</p> <p>Le pilotage s'appuiera sur trois instances spécifiques :</p> <p><u>Le Conseil pour la croissance de l'économie touristique :</u></p> <p><b>Composition :</b> Conseil régional, Conseils départementaux, Métropoles et agglomérations, Comités régionaux de tourisme, Comités départementaux et/ou agences du tourisme, FROT, Consulaires (chambres régionales), représentants des filières touristiques. Le Conseil sera présidé par le Président du Conseil régional et les élus régionaux en charge du tourisme.</p> <p><b>Rôle :</b></p>	

Valider les priorités annuelles et échanger autour des sujets d'actualité et/ou les nécessités de réajustement du Schéma Régional de Développement Touristique.

Préparer les assises régionales du tourisme et les événements fédérateurs et en tirer les enseignements pour adapter, si nécessaire, le Plan de croissance. Veiller à la bonne cohérence de l'exercice partagé de la compétence tourisme.

Un Comité technique marketing :

**Composition :** Un « noyau dur » composé de représentants des services de la Région et des représentants des structures en charge des trois contrats de marque et du CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un groupe plus élargi qui intégrerait des représentants des comités et/ou agences départementales... des groupes de travail ad hoc.

**Rôle :** Suivre l'avancement du Schéma Régional de Développement Touristique sur les questions de marketing, préparer et alimenter les réunions du Conseil pour la croissance.

Le Réseau régional d'expertise et d'ingénierie touristique :

**Composition :** Les institutionnels du tourisme régional et départemental au sens large.

**Rôle :** Piloté par la Région en lien avec les deux CRT, ce réseau aura pour vocation d'échanger et de mutualiser sur les travaux d'observation, de veille, d'analyse marketing et de prospective.

Cibles :

Les acteurs de l'économie touristique régionale.

<b>Pilote opérationnel</b>	Service Attractivité et Tourisme de la Région
<b>Partenaires</b>	Tous les maîtres d'ouvrages des actions
<b>Ressources</b>	Moyens de la Région et de ses partenaires
<b>Indicateurs</b>	Réalisation de l'outil de suivi Utilisation de l'outil
<b>Calendrier</b>	Mise en place au printemps 2017 et tout au long de la mise en œuvre

Action 2	Le suivi et l'évaluation du Plan de croissance touristique
<p><b>Objectif :</b> Permettre le pilotage du Plan de croissance en disposant des outils de suivi et d'évaluation.</p> <p><b>Descriptif :</b> La Région a mis en place un dispositif de suivi et d'évaluation permettant de piloter le Plan de croissance.</p>	

L'évaluation permettra de porter une appréciation sur la cohérence interne et externe des actions mises en œuvre et de mesurer les résultats obtenus.

Un tableau de bord des programmes opérationnels comprenant des indicateurs fiables et pertinents a été élaboré. Il sera mis à jour et adapté "au fil de l'eau" afin de rester constamment opérationnel.

<b>Pilote opérationnel</b>	Service Attractivité et Tourisme de la Région
<b>Partenaires</b>	Tous les maîtres d'ouvrages des actions
<b>Ressources</b>	Moyens de la Région
<b>Indicateurs</b>	Réalisation de l'outil de suivi Utilisation de l'outil Adaptation de l'outil aux évolutions du plan de croissance
<b>Calendrier</b>	Mise en place au printemps 2017 et tout au long de la mise en œuvre

<b>Action 3</b>	<b><i>La gestion d'un dispositif d'enquêtes annuelles</i></b>
<p><b><u>Objectifs :</u></b></p> <p>Pour évaluer l'importance économique du tourisme, mesurer la fréquentation et son évolution, estimer les retombées économiques et les emplois générés, les acteurs du tourisme doivent s'appuyer sur un dispositif d'observation de la fréquentation et de la consommation des clientèles, fiable et pérenne qui permette d'analyser les évolutions.</p> <p>Afin de satisfaire les besoins exprimés par les territoires, les professionnels du tourisme, les autres acteurs de l'économie, les investisseurs, les media et le monde de la recherche, il est nécessaire de pouvoir disposer de données selon différents indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cadrage macro-économique,</li> <li>- de conjoncture rapide,</li> <li>- de profils et comportements des clientèles touristiques françaises et étrangères à l'échelle de la région, de ses 3 marques et des 6 départements qui la composent.</li> </ul> <p><b><u>Descriptif :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'enquête clientèle</b></li> </ul> <p>Le dispositif d'enquête est passé d'une approche « enquête cordon » (photographie de la demande, basée sur l'interrogation, en moyenne tous les cinq ans, de touristes ayant séjourné dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur) à une méthodologie plus dynamique et permanente.</p> <p>Construite en coordination avec les deux CRT et les partenaires départementaux, elle est fondée sur une utilisation croisée et harmonisée des outils et sources existantes, avec une attention particulière sur la comparabilité avec l'échelon national.</p> <p>L'objectif est d'harmoniser les dispositifs et de les compléter de façon à couvrir l'ensemble de la demande touristique (loisirs et affaires, marchande et non marchande), de réaliser des économies</p>	

d'échelle et économies budgétaires en intégrant les données et travaux existants (enquêtes aéroport, études des partenaires régionaux et infra...).

La nouvelle méthodologie permet de produire des statistiques et des données quantitatives et qualitatives de cadrage pérennes et mises à jour périodiquement, fiables, cohérentes entre elles, ainsi qu'avec les agrégats nationaux issus des grandes enquêtes (SDT et EVE).

Ce dispositif d'enquêtes s'appuiera sur l'expertise des observatoires des CRT et permettra de disposer de données actualisées périodiquement, nécessaires au pilotage de la stratégie touristique régionale.

**Cibles :**

Tous les territoires de la région.

<b>Priorités 2019-2020</b>	Enquête "Clientèles touristiques"
<b>Pilote opérationnel</b>	Région (Maîtrise d'ouvrage), Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, (Maîtrise d'œuvre)
<b>Partenaires</b>	Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France, Agences de développement touristique, FROT, PCE
<b>Ressources</b>	Budget spécifique annuel de la Région – PITEM MITO – Partenaires départementaux, PCE, FROT – un poste d'ingénieur méthodes statistiques, prospective au service tourisme
<b>Indicateur</b>	Réalisation partenariale des enquêtes
<b>Calendrier</b>	Automne 2019 à automne 2020 pour les premières enquêtes

<b>Action 4</b>	<b><i>Le déploiement d'un outil de mesure de l'activité économique des entreprises et de l'investissement</i></b>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Dans le cadre de la stratégie de développement touristique régionale, il s'agira de reconduire la réalisation d'un tableau de bord de l'investissement touristique en Région SUD (TBIT).</p> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>Le tableau de bord comportera l'identification des grands projets d'investissement Touristique, la déclinaison régionale des données nationales d'Atout France, une analyse des grandes tendances.</p> <p>Le tableau de bord comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'identification des plus grands projets d'investissement Touristique ;</li> <li>- Le traitement des données nationales à l'échelon régional ;</li> <li>- L'analyse des grandes tendances.</li> </ul>	



	Il couvrira les secteurs de l'hôtellerie, campings, villages de vacances, résidences touristiques, restauration, remontées mécaniques, casinos, parcs de loisirs, centres de congrès, musées, monuments, croisières...
<b>Priorités 2019-2022</b>	Tableau de bord sur l'investissement touristique en région SUD (TBIT)
<b>Pilote opérationnel</b>	CCI Marseille Provence
<b>Partenaires</b>	Région, Atout France, Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, agences de développement/promotion touristiques départementales, réseau CCI
<b>Ressources</b>	CCI et partenariats
<b>Indicateurs</b>	Réalisation du tableau de bord Identification de projets structurants Communication et valorisation des résultats du TBIT aux partenaires et groupe d'expertise de l'observation touristique
<b>Calendrier</b>	Chaque année

<b>Action 5</b>	<b><i>Compléter les apports de l'enquête clientèle par des enquêtes thématiques ciblées</i></b>
<p><b><u>Objectifs :</u></b></p> <p>Compléter la connaissance du tourisme en région apportée par le dispositif d'observation des "Clientèles touristiques" exposé ci-dessus.</p> <p><b><u>Descriptif :</u></b></p> <p>Il s'agit de réaliser des enquêtes et études spécifiques, thématiques, plus légères que l'enquête "Clientèles touristiques", afin de compléter la connaissance du paradigme du tourisme en région.</p> <p>Une première est en cours de réalisation. Elle porte sur les destinations touristiques régionales auprès des socio-professionnels (offices de tourisme, hôteliers, restaurateurs...). Elle permettra de connaître l'appropriation des destinations, notamment des Marques Monde, par les professionnels et l'usage qu'ils en font dans leur communication.</p> <p>D'autres travaux sont en cours ou à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mises à jour partielles et périodiques des études récurrentes (enquêtes aéroports, enquêtes segments / clientèle / offres / sites)</li> <li>- Renouvellement des indicateurs emplois et consommation touristique</li> <li>- Étude de la programmation (auprès de Tours Opérateurs) des trois Destinations Provence, Alpes et Côte d'Azur en lien avec Rendez-Vous en France 2019 à Marseille</li> <li>- Étude sur les retombées économiques du tourisme d'affaires.</li> </ul>	

<b>Pilotes opérationnels</b>	Région, Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>Partenaires</b>	Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France, Agences de développement/promotion touristiques départementales , FROT, PCE
<b>Ressources</b>	Budget spécifique annuel de la Région – PITEM MITO – un poste d'ingénieur méthodes statistiques, prospective au service Attractivité Tourisme
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'études et d'enquêtes réalisées
<b>Calendrier</b>	2019 à 2022

<b>Action 6</b>	<b><i>Capitaliser sur les apports de l'AMO Observation, volet Data Mining, pour renforcer la capacité d'observation</i></b>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>1- Capitaliser sur les apports de l'AMO Observation et étudier les modalités techniques et de partenariat nécessaire pour se doter d'une plate-forme régionale de Data-Mining sur le tourisme.</p> <p>2- Opérationnaliser le livrable de l'AMO sur le Tourisme d'Affaires et de Congrès en favorisant la mise en place de données macro, actualisables et comparables, sur le tourisme d'affaires (Action 6 ACE)</p> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>1- Analyser les options techniques de création d'une plate-forme de Data Mining (Intégrateur SSII ou application développée par un éditeur). Le choix sera fonction des délais de mise en place, des moyens humains et compétences mobilisables, du budget de mise en œuvre et de fonctionnement.</p> <p>Rédiger un "cahier d'expression des besoins".</p> <p>Établir un partenariat permettant le partage de données en toute transparence.</p> <p>Un Comité Technique chargé d'expertiser les options et de mettre en œuvre la proposition retenue sera créé.</p> <p>2- En lien avec PCE, aider à la préfiguration d'un système d'observation du Tourisme d'affaires et de congrès</p>	
<b>Pilote opérationnel</b>	CRT Provence Alpes Côte d'Azur
<b>Partenaires</b>	Service Tourisme SATOUR, ADT régionaux, autres services de la Région concernés et/ou disposant des compétences requises
<b>Ressources</b>	Moyens de la Région
<b>Indicateurs</b>	Création et composition d'un groupe technique d'élaboration du chantier
<b>Calendrier</b>	2019-2022

<b>Action 7</b>	<i>Pour un volet investissement touristique au Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027</i>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Préparer les propositions de la Région dans le cadre des négociations entreprises avec l'Etat en vue de l'élaboration du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 actant des engagements en faveur des investissements touristiques contribuant au maintien du rang international de Provence-Alpes-Côte d'Azur.</p> <p>Ces investissements devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer à l'attractivité des destinations et des équipements prioritaires ;</li> <li>- relever les défis environnementaux et numériques.</li> </ul> <p><b>Descriptif :</b></p> <p>Il s'agirait de mobiliser des co-financements pour quelques projets d'investissement dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide aux entreprises dans leurs investissements de transition écologique et de transition numérique et d'innovation</li> <li>○ Aménagement du littoral et évolution des pratiques de plaisance</li> <li>○ Aménagement de quais de croisière</li> <li>○ Modernisation des équipements de congrès</li> <li>○ Requalification des plages et arrières-plages</li> <li>○ Aménagement ou requalification de sites touristiques très fréquentés</li> <li>○ Aménagement de remise à niveau de résidences hôtelières privées hors 4 étoiles et palaces</li> <li>○ Signalétique touristique pour les itinéraires touristiques à vocation régionale, nationale et européenne</li> </ul>	
<b>Pilotes opérationnels</b>	Etat, Région
<b>Partenaires</b>	BPI, ADEME, Conservatoire du littoral, intercommunalités, Parcs nationaux et naturels régionaux
<b>Ressources</b>	En fonction des accords éventuellement contractualisés
<b>Indicateurs</b>	Lignes de financement acceptées par l'Etat Acceptation de l'inclusion d'un volet tourisme au CPER par l'Etat
<b>Calendrier</b>	2019 à 2020